

Plus de condamnation



©septembre 2019- Albert Leclercq suite à la prédication d'Eric Maréchal – Plus de condamnation

« *Maintenant donc, il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont unis à Jésus-Christ.!* - *BFC* » (Rom 8.1). Lorsque nos vies sont régénérées en Jésus Christ, s'opère une oeuvre extraordinaire ! Au moment de la nouvelle naissance, l'action de l'Esprit de Dieu dans nos vies, fait de nous des nouvelles créatures (2 Cor 5.17) « *Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature.* » Nous sommes pleinement justifié par la foi (Rom 5.1) « *Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ,* » et ce passage de Rom nous apprend, qu'il n'y a maintenant plus « *aucune* » condamnation pour ceux qui sont à Jésus-Christ !

Toute condamnation est ôtée par la puissance de l'Esprit de vie qui nous libère de la loi du péché et de la mort. « *En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.* » (Rom 8.2)

Mais que se passe-t-il quand un chrétien pèche ? Retrouve-t-il son état de condamnation, se retrouve-t-il à nouveau sous la loi et séparé de Dieu ? Ces questions sont importantes, car de nombreux chrétiens combattent contre la culpabilité et « *le péché qui nous entoure si facilement* » (Héb 12.2). Pour bien comprendre ceci, il y a trois choses à nous rappeler.

1. Aucun être humain ne pèche jamais. « *Non, il n'y a sur la terre point d'homme juste qui fasse le bien et qui ne pèche jamais* » (Ecc1 7:20)
2. Nous sommes passés de la mort à la vie et le péché n'a plus de pouvoir sur nous. « *Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce* ». (Rom 6:14)
3. Si nous pêchons, nous avons un avocat au ciel Jésus, qui intercède pour nous. « *Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste* » (1Jn 2.1)

Martin Lloyd Jones utilise une image dans un de ses ouvrages pour illustrer ce fait. Pour bien comprendre la différence entre un homme hors de Christ qui vit dans le péché, et un chrétien qui arrive de pécher. Il dit : « *c'est comme la différence entre un homme qui transgresse la loi et celui qui blesse son épouse* ».

Celui qui ne connaît pas Christ vit encore sous la loi et sera jugé par la loi. Celui qui connaît Christ a une relation d'amour et de tendresse avec son Sauveur. Lorsqu'il lui arriver de pécher, le chrétien ne transgresse plus une loi sous laquelle il vit, mais il blesse le cœur de son Sauveur, son époux, parce que maintenant il est assis avec Lui dans les lieux célestes et que ce sera par amour qu'il reviendra et l'amour triomphera.

La question ne se règle plus devant un juge, mais dans une relation avec un Sauveur qui nous a tant aimé.

On ne revient pas vers Dieu le Père en pensant à la sanction ou à la perte du ciel (comme sous la loi), mais pour retrouver la relation qui a été perturbée. En pêchant, nous avons attristé le Saint Esprit. « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption* » (Ephés 4:30)

Et lorsque tu pêches, c'est comme si l'ennemi essayait de noyer tes pieds ou tes mains. On ne peut noyer les pieds ou les mains si la tête est hors de l'eau. Jésus est la tête du Corps de Christ. Il ne peut-être atteint par le péché et la condamnation.

« *Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ !* » (Rom 8.1)

©septembre 2019- Albert Leclercq suite à la prédication d'Eric Maréchal – Plus de condamnation.